

GAZETTE

JANVIER 2024

*Monsieur le maire Dominique Vincent,
Les élus du conseil municipal,
L'équipe des agents communaux
Vous souhaitent*

UNE BONNE ANNÉE
2024



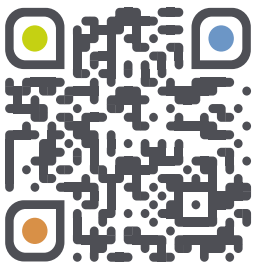
Mairie de



Saint-Siffret

Commune de
Saint-Siffret

 mairiesaintsiffret.fr



Bonne année 2024 !!!

SOMMAIRE

CONSEILS MUNICIPAUX - 3

URBANISME - 7

VOS PROJETS - 8

L'ÉCOLE - 10

CULTURE ET FESTIVITÉS - 12

SÉCURITÉ - 18

ASSOCIATIONS - 22

SANTÉ - 26

PORTRAIT - 28

BON À SAVOIR - 29

AU COEUR DE L'HISTOIRE - 34

SECRET DE CUISINE - 35

ADRESSES & NUMÉROS UTILES - 36

EDITO Mot du Maire

Chers Saint-Siffretoises, Chers Saint-Siffretois,

En ce début d'année, c'est avec une grande joie que je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour 2024, une année que je souhaite sous le signe de la santé, du bien vivre ensemble et de la concrétisation de nouveaux projets pour notre belle commune de Saint-Siffret.

L'année 2023 a été riche en activités et en moments partagés qui ont animé notre vie communale. Des événements nombreux et variés ont contribué à renforcer les liens qui nous unissent. Nos traditions, notre patrimoine et la vitalité de notre tissu associatif ont été les piliers de cette année passée, et je tiens à saluer l'engagement de chacun pour la prospérité de notre commune.

Malgré les défis financiers auxquels font face toutes les collectivités, je suis fier de vous annoncer que nos finances demeurent saines. Nous avons su maîtriser notre budget malgré une hausse considérable des charges de fonctionnement, démontrant ainsi notre gestion rigoureuse et responsable. Cela nous permet d'envisager l'avenir avec confiance.

Deux projets d'envergure marqueront l'année qui s'ouvre. Tout d'abord, l'achèvement des travaux d'extension du Foyer W. BROCHE, espace de convivialité et de partage au cœur de notre commune. Cette réalisation renforcera notre capacité à accueillir et à dynamiser la vie sociale locale.

Par ailleurs, nous poursuivons les études en vue de la création d'une nouvelle station d'épuration, un investissement nécessaire pour garantir la préservation de notre environnement et la qualité de vie de tous.

Enfin, je tiens à remercier notre médecin, le Docteur Martine FERRE, qui après de nombreuses années passées au service de nos administrés, laisse la place au Docteur Alain KIND à qui nous souhaitons la bienvenue !

L'année 2024 s'annonce ainsi comme une année dédiée au bien vivre ensemble et à l'accomplissement de nouveaux projets structurants. Je compte sur la participation active de chacun d'entre vous pour faire de ces ambitions une réalité, car c'est ensemble que nous construirons l'avenir de Saint-Siffret.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année 2024 pleine de réussites, de bonheur et de prospérité.

Votre Maire
Dominique VINCENT





LA MAIRIE Conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2023

● Vente de terrain chemin du Devois - AC 55 (2023-28)

Le propriétaire mitoyen souhaite se porter acquéreur d'une bande de terrain jouxtant sa propriété pour une superficie approximative de 200 m².

Après avoir délibéré et procédé au vote à l'unanimité, le conseil a décidé de :

- de donner son accord pour la vente de cette bande de terrain ;
- de fixer le prix de vente à 50 €/m² ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à conclure la vente et à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

● Acquisition de terrain chemin du Château d'Eau - AK 159 (2023-30)

Une zone « 2AU » (à urbaniser à court terme) est définie chemin du Château d'Eau par le PLU approuvé en 2019. Seule une opération d'ensemble permettrait d'utiliser pour construction les parcelles situées dans cette zone.

La commune est propriétaire des parcelles AK 156, 157, 158 et 160. Elle souhaite obtenir la maîtrise foncière des parcelles mitoyennes. Le projet n'est pas encore totalement défini mais un promoteur s'est montré intéressé.

Considérant l'intérêt de la commune à obtenir la maîtrise foncière de la parcelle mitoyenne AK 159, qui, compte tenu de sa situation, ne serait constructible que dans le cadre d'une opération d'ensemble ;

Après avoir délibéré et procédé au vote à l'unanimité, le conseil a décidé de :

- de se porter acquéreur de la parcelle AK 159, d'une superficie approximative de 2 815 m² ;
- de proposer un prix de 50 €/m², soit un total d'environ 140 750 € HT ;
- de prendre en charge les frais notariés inhérents à l'acquisition ;
- d'inscrire les crédits au budget de la commune ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

● Autorisation marchés nocturnes 2023 (2023-32)

Le Comité de Promotion Agricole de l'Uzège a décidé d'organiser à nouveau des marchés nocturnes durant la période de l'été 2023 ; La commune s'est portée candidate et a été retenue pour le 2 août.

Après avoir délibéré et procédé au vote à l'unanimité, le conseil a décidé :

- de donner son accord pour la signature de la Charte des marchés nocturnes 2023 du Pays d'Uzès avec le Comité de Promotion Agricole de l'Uzège ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Bienvenue à MATIEU TIRADO

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à Matieu TIRADO, qui vient d'intégrer l'équipe technique communale pour une alternance de six mois.



Matieu, Saint-Siffretois, est scolarisé en troisième à la Maison Familiale Rurale du Grand Mas à Uzès, école préparant aux métiers de la nature.

Durant son stage, il participera aux travaux d'entretien et d'aménagement, notamment des espaces verts.

Ce passionné de mangas et de mécanique automobile découvrira ainsi les techniques de débroussaillage ou les secrets de plantations réussies sous l'égide bienveillante de Sylvain et Benoît.

● Extension du réseau d'assainissement chemin du Devois- Demande de subvention (2023-33)

Certaines parties du village ne sont pas encore raccordées au réseau d'assainissement collectif. Des propriétaires chemin du Devois souhaitaient réaliser des travaux en ce sens, mais seule la commune est compétente dans ce domaine. L'objectif à terme est de prolonger le réseau jusqu'en bas du chemin du Devois, mais il s'agit d'une opération de grande envergure. Aussi, il est proposé de réaliser un premier tronçon depuis le chemin des Mésanges jusqu'au niveau du Clos du Pierrot.

Les premières estimations font état d'un budget approximatif de 50 000 € de travaux, lesquels pourraient être éligibles aux dispositifs d'aide de différents organismes.

Après avoir délibéré et procédé au vote à l'unanimité, le conseil a décidé :

- de solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau ainsi que toute autre structure à même de concourir à la réalisation du projet ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à constituer les dossiers de demandes de subventions et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

● Aide financière "Kairos - Le temps opportun" (2023-34)

L'association citée représente la commune de Saint-Siffret dans le cadre du « Trek in des Gazelles » dans le désert marocain en novembre 2023. Cette manifestation est une course solidaire au profit du Secours populaire et de France Alzheimer Gard.

Après avoir délibéré et procédé au vote à l'unanimité, le conseil a décidé :

- d'accorder au titre de l'année 2023, une aide financière d'un montant de 300 euros à l'association "Kairos - Le temps opportun" ;
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2023 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.



LA MAIRIE Conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AOÛT 2023

● Vente de terrain chemin du Devois- AD 192 (2023-36)

La commune est propriétaire de la parcelle AD 192, d'une superficie d'environ 200 m², située chemin du Devois et enclavée entre deux propriétés. Un propriétaire mitoyen souhaite s'en porter acquéreur.

Après avoir délibéré et procédé au vote à l'unanimité, le conseil a décidé :

- de donner son accord pour la vente de cette parcelle ;
- de fixer le prix de vente à 50 €/m² ;
- de prendre en charge les frais de bornage ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à conclure la vente et à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

● Acquisition de terrain dans la plaine - construction future STEP (2023-37)

Les schémas directeurs d'eau et d'assainissement prévoient la construction d'une nouvelle station d'épuration. Afin que ce projet puisse se dérouler dans les meilleures conditions, il est envisagé de construire la nouvelle station sur une parcelle actuellement à la vente et située à proximité immédiate de la station d'épuration actuelle.

Après avoir délibéré et procédé au vote à l'unanimité, le conseil a décidé :

- de donner son accord pour acquérir le terrain d'une superficie d'environ 2 ha, pour un euro et cinquante centimes par m² ;
- de prendre en charge les frais de bornage et les frais notariés ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à conclure l'acquisition et à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.
- de préciser que cette dépense sera inscrite au budget.

● Demande de subvention - Fonds Vert – OLD - Plan de financement (2023-41)

La commune a engagé une démarche de contrôle des obligations légales de débroussaillage en partenariat avec

les services de l'Etat et l'Office National des Forêts, il a donc été décidé de mettre en œuvre de nombreux travaux en amont de la période estivale, visant à la protection et la défense des zones urbanisées contre les incendies, à l'aménagement de la forêt aux abords des zones urbanisées ainsi qu'à la réduction de la vulnérabilité.

Les travaux entrepris se chiffrent à 32 000 € HT, et le projet est subventionnable à hauteur de 80%, laissant un reste à charge de 6 400,00 € H.T pour la commune.

Après avoir délibéré et procédé au vote à l'unanimité, le conseil a décidé :

- de solliciter l'aide financière de l'État dans le cadre du Fonds vert ;
- de valider le plan de financement présenté au titre de la prévention des risques d'incendies de forêt ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à engager les dépenses nécessaires à la prévention des feux de forêts sur la commune ;
- de déposer les dossiers de demandes de subventions et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

● Fixation des tarifs de la cantine (2023-42)

Un avenant est proposé par le prestataire actuel « Sud-Est Traiteur » portant revalorisation annuelle des tarifs des repas cantine au 1er septembre 2023, passant à 4,97 € TTC le prix d'un repas,

Considérant qu'aucune augmentation tarifaire n'a été appliquée depuis 2015, et ce, malgré une augmentation de près de 30% des coûts, il y a lieu de se prononcer sur la révision des tarifs applicables aux parents d'élèves, Après avoir délibéré et procédé au vote à l'unanimité, le conseil a décidé :

- de revaloriser le prix du ticket repas à 4,50 € à compter du 1er septembre 2023 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant afférent ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2023

● Majoration de la taxe sur les résidences secondaires (2023-45)

Le décret n°2023-822 du 25 août 2023 inclut la commune de Saint-Siffret dans le zonage de la taxe sur les logements vacants.

À ce titre, le conseil municipal peut majorer entre 5% et 60% la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.

Ce dispositif tend à mobiliser le parc existant afin de lutter contre la pénurie de logements.

Après avoir délibéré et procédé au vote à la majorité, le conseil a décidé :

- de majorer de 25 % la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés lui revenant à compter du 1er janvier 2024 ;
- de charger Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux ;



LA MAIRIE

Conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2023 (SUITE)

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Contre : 2 (B. Colombier, N. Rayssiguier)

Abstention : 1 (A. Sauton)

Pour : 12

● Demande de subvention - Mise en accessibilité salle de l'ancienne école (2023-47)

En parallèle des travaux envisagés de rénovation énergétique de la salle située au-dessus de l'ancienne école, il conviendrait d'effectuer des travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite, par l'installation d'une plateforme élévatrice extérieure.

Le projet est à l'étude et pourrait éventuellement s'inscrire dans les critères d'éligibilité à différentes subventions.

Les premières estimations de cette opération se montent à environ 70 000 € TTC.

Après avoir délibéré et procédé au vote à l'unanimité, le conseil a décidé :

- d'approuver les travaux envisagés ;
- de solliciter l'aide financière de toute autre structure à même de concourir à la réalisation du projet, notamment l'État, la Région et le Département ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à constituer les dossiers de demandes de subventions et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DÉCEMBRE 2023

● Demande de financement pour la rénovation énergétique de la salle municipale de l'ancienne école : ajustement du plan de financement (2023-52)

Faisant suite à la délibération prise lors du dernier conseil municipal, il convient d'ajuster le plan de financement, portant les travaux prévisionnels à 91 140,80 € H.T et un pourcentage de subvention porté à 80%, soit un reste à charge 18 240,80 € H.T autofinancé.

Après avoir délibéré et procédé au vote à l'unanimité, le conseil a décidé de valider le plan de financement présenté.

● Subventions aux associations (2023/2024 ; 2023-53 à 2023-60)

Après avoir délibéré et procédé au vote à l'unanimité (1 abstention : P. DEHON), le conseil a décidé d'attribuer une subvention aux associations communales suivantes :

APE	1 000 €
Société de chasse	1 000 €
Tennis Club La Pinède	1 000 €
Peinture et arts plastiques	500 €
Sport et détente	500 €
Les amis de l'âge d'or	500 €
Tous en scène	500 €
Entente des Boulistes des Garrigues de l'Uzège	500 €
Total	5 500 €

Lors de cette séance, une aide de 500 € a également été accordée à l'association Raid Attitude pour l'organisation du Jurassic Trail 2023.

● Aide à l'installation d'un nouveau médecin sur la commune (2023-62)

Après avoir délibéré et procédé au vote à la majorité, le conseil a décidé :

- d'octroyer une aide à l'installation d'un nouveau médecin, sous forme d'une prise en charge du loyer selon les modalités suivantes, à compter de la signature du bail et sur présentation de justificatifs :

- . prise en charge de 800 € par mois pendant 3 mois ;
- . puis prise en charge à 400 € par mois pendant 9 mois ;

- d'inscrire les crédits nécessaires au budget ;

- de solliciter l'aide financière de toute structure à même de concourir à la réalisation du projet, notamment l'Etat, la Région et le Département ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à constituer les dossiers de demandes de subventions, à conclure la convention avec le médecin et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Contre : 1 (P. DEHON)

Abstention : 1 (M. GENTE)

● Aide exceptionnelle au maintien de l'épicerie espace Briargues (2023-63)

Après avoir délibéré et procédé au vote à l'unanimité, le conseil a décidé d'attribuer une aide exceptionnelle de 1 000 € à l'épicerie espace Briargues.

● Prise en charge financière du voyage scolaire de l'école municipale à Carcassonne (2023-64)

Les frais d'hébergement seront pris en charge par la commune à hauteur de 4 000 €.

LA MAIRIE Conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DÉCEMBRE 2023 (SUITE)

● Fixation des tarifs de location des salles municipales et de prêt de matériel (2023-65)

Après avoir délibéré et procédé au vote à l'unanimité, le conseil a décidé de valider les tarifs suivants :

SALLES	
LOCATION MARIAGE (résidents week-end du vendredi 11h au lundi 9h)	300 €
DÉPOT DE GARANTIE	1000 €
CAUTION MÉNAGE	200 €
FORFAIT UTILISATION AUTOLAVEUSE PAR AGENTS COMMUNAUX (Si besoin et après état des lieux et facturation du forfait ménage)	30 €
VITRE BRISÉE, MATÉRIEL CASSÉ	Selon devis
CAUTION MATÉRIEL DE SONORISATION	500 €
DÉGRADATION EXTINCTEURS - TRAPPES DÉSENFUMAGE	Coût réel de remplacement

PRÊT DE MATÉRIEL	
LOCATION DE 1 À 5 TABLES ET JUSQU'À 30 CHAISES	25 €
LOCATION DE 6 TABLES ET PLUS ET AU-DE-LÀ DE 30 CHAISES	50 €
DÉPÔT DE GARANTIE	100 €
MATÉRIEL ENDOMMAGÉ	Selon devis

● Autorisation de coupe et de vente de bois (2023-66)

L'Office national des forêts (ONF) préconise pour l'entretien de la forêt communale environ six hectares de coupe. Le bois pourrait ensuite être vendu au bénéfice de la commune. Après avoir délibéré, le conseil municipal a adopté cette délibération à l'unanimité.

● Approbation de l'implantation d'une mesure compensatoire écologique : accord de principe (2023-67)

Un important parc photovoltaïque doit être installé sur le territoire de la commune d'Argilliers. L'Office national des forêts (ONF) propose que la commune de Saint-Siffret accueille les mesures compensatoires environnementales exigées par la réglementation.

Cela se traduirait par la réservation de 6,15 hectares de terrain forestier pendant une trentaine d'années, régie par convention. L'opérateur réglerait une redevance annuelle à la commune pour usage exclusif du sol communal. Il

prendrait à sa charge l'aménagement forestier nécessaire (création ou restauration d'une mosaïque de milieux ouverts et semi-ouverts).

Adopté à l'unanimité.

● Acquisition de terrain dans la Plaine : construction de la future STEP- parcelle B 55 (2023-69)

Par délibération n° 2023-37 du 23 août 2023, le conseil a approuvé un achat de parcelles dans la Plaine, à proximité immédiate de l'actuelle station d'épuration, en perspective de la construction d'une nouvelle station.

Les études conduisent aujourd'hui à plutôt envisager l'implantation de la nouvelle station dans le prolongement de l'existante, et non de l'autre côté de la route.

L'une des parcelles concernées, cadastrée B 55, est actuellement à la vente. Elle appartient aux emplacements réservés dans le cadre du PLU.

Adopté à l'unanimité, 5 abstentions (P. DEHON, M. GENTE, B. COLOMBIER, A. SAUTON, N. RAYSSIGUIER)

● Travaux SMEG Chemin du Devois : enfouissement des réseaux (2023-72 à 74)

Après avoir délibéré et procédé au vote à l'unanimité, le conseil a décidé de valider la proposition de travaux et le plan de financement (hors taxes) pour les projets suivants :

- Renforcement des travaux au chemin du Devois : 126 140, 00 € avec possibilité de prise en charge intégrale de la dépense par le SMEG ;

- Renforcement de l'éclairage public : 45 572,80 € avec prise en charge de 9 000 € par le SMEG ;

- Génie Civil / Télécom : 44 110 € à charge de la commune.

● Conseil municipal des enfants et forum jeunes (2023-76)

Après avoir délibéré et procédé au vote à l'unanimité, le conseil a décidé de créer un conseil municipal des enfants, pour les élèves du CE2 au CM2, faisant l'objet d'élections, et d'un « forum jeunes », moins formel, sur une base de volontariat, pour les élèves de collège et de lycée.

● Adhésion de la commune de Castillon du Gard à la CCPU (2023-78)

La commune de Castillon du Gard souhaite quitter la Communauté de communes du Pont du Gard (CCPG) et intégrer la Communauté de communes du Pays d'Uzès (CCPU) au 1er janvier 2024.

Le conseil communautaire a accepté cette intégration à l'unanimité.

Après avoir délibéré et procédé au vote à l'unanimité, le conseil a décidé de valider à son tour, cette intégration.



URBANISME Bilan 2023

Bilan des contrôles portant sur le débroussaillage réglementaire sur la commune de SAINT-SIFFRET

- Réunion publique le 5 mai 2022
- 1^{ère} campagne de contrôle du 21 novembre au 15 décembre 2022 (114 contrôles)
- 2^{ème} campagne de contrôle le 24 au 31 mai - et 5 au 6 juin 2023 (98 contrôles)

Nombre de constructions contrôlées : 114

15 des 114 constructions contrôlées lors de la première phase ont été jugées conformes, soit 13 %

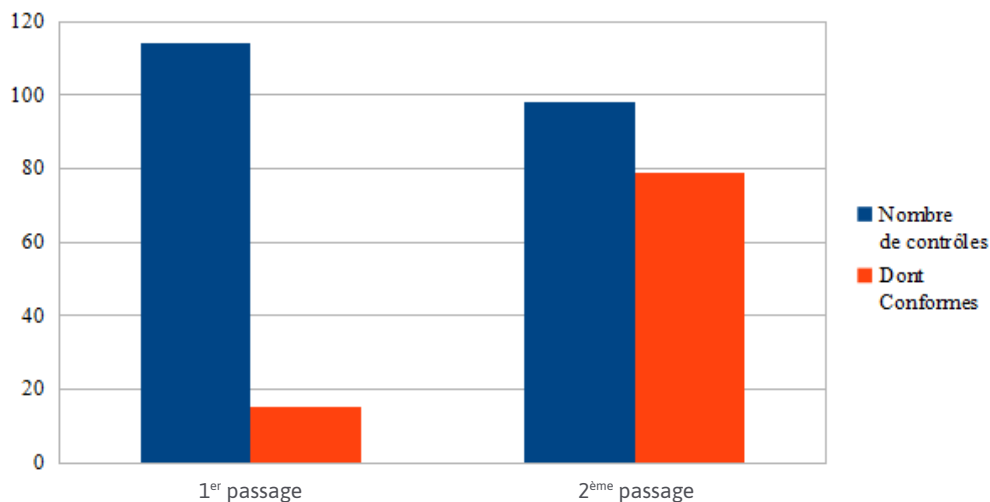
Les propriétés jugées non conformes ont donc été contrôlées lors d'un deuxième passage.

98 contrôles ont eu lieu lors du deuxième passage. 79 constructions ont été jugées conformes. 15 constructions ont été jugées trop peu débroussaillées et ont fait l'objet d'une verbalisation, soit 13% des constructions contrôlées. 4 propriétaires ont reçu un avertissement pour travaux insuffisamment réalisés sans toutefois être verbalisés.

Les contrôles n'ont porté que sur une partie des habitations soumises à la réglementation sur le débroussaillage, une priorité ayant été faite sur celles le plus exposées au risque « feu de forêt ». Le reste des habitations en zone de débroussaillage réglementaire reste soumis à cette réglementation et peut être contrôlé.

Nous tenons à remercier l'ensemble des administrés ayant procédé à la mise en conformité de leur parcelle au regard du risque majeur que constitue le risque incendie sur notre commune.

Les efforts individuels nous ont permis d'éviter le pire en 2023, poursuivons notre engagement en 2024 : seule une action collective pérenne assurera la protection de notre population et de notre beau village.



Source : DDTM - Préfecture du Gard

URBANISME Memo

- 1 Autorisation de Travaux
- 20 Certificats d'Urbanisme dont 6 déposés au format dématérialisé
- 58 Déclarations Préalables dont 28 au format dématérialisé
- 1 Permis d'Aménager modificatif
- 25 Permis de Construire et 5 Permis de Construire modificatifs dont 9 au format dématérialisé
- 36 Déclarations d'Intention d'Aliéner dont 13 au format dématérialisé

À VENIR Vos projets

Dans le contexte national d'inflation et d'augmentation des prix de l'énergie, les charges de fonctionnement de votre commune connaissent une hausse, tandis que les recettes de fonctionnement sont en baisse en raison de la réduction des fonds de dotation de l'État et des aides. De nombreuses communes ont dû malheureusement prendre des mesures drastiques, reportant ou annulant certains projets.

Cependant, nous tenons à vous rassurer – ce n'est pas notre cas. Grâce à notre bonne santé financière, bien que fragile dans le contexte actuel et l'incertitude quant à l'avenir, ainsi qu'à un travail anticipatif et une gestion financière rigoureuse au quotidien, nous maintenons le cap sur notre programme d'investissement.



SÉCURITÉ

Création de cheminements sécurisés :

- Route de Saint-Maximin entre l'école communale et le mas de Jonquet. Les travaux ont débuté par l'obtention d'une bande de terrain le long de la RD, qui nous a permis de dégager de l'espace en vue de la création d'un trottoir. Nous en profiterons pour remplacer la canalisation d'adduction en eau potable qui chemine sur le tracé, créer un plateau ralentisseur de traversée piétonne et mettre en place une signalétique de sécurité routière.
- Chemin des Planes, entre le terrain de boules et l'impasse des paons. Échange d'une bande de parcelle le long de la voirie qui nous permettra de réaliser la continuité du trottoir existant.

Vidéosurveillance : Nous avons renforcé la vidéosurveillance sur le village en lien avec la gendarmerie, par l'installation d'une nouvelle caméra au niveau du rond-point de l'école.

Signalétique routière :

- Une opération de réfection des peintures de certains ralentisseurs a été réalisée par nos services techniques à proximité de l'école.
- Les panneaux de signalétique des places PMR de la mairie et de la place de l'école ont été remplacés et les peintures de matérialisation des places PMR ravivées.



ÉCOLE

- La fibre a été installée à l'école cet été, pour offrir un meilleur débit informatique aux équipes enseignantes et à nos enfants.
- Le sol des jeux pour enfants de la cour de maternelle a été réparé
- Les souches d'arbre qui neutralisaient 2 places de parking pour les parents d'élèves ont été excavées et le revêtement réparé.



EAU ET ASSAINISSEMENT

- Nous avons assuré une campagne de renouvellement de nombreux **compteurs d'eau** défectueux. Nous demandons une expertise auprès du fabricant.
- Les travaux d'**extension du réseau d'assainissement collectif** chemin du Devois, sur la portion entre le clos du Pierrot et le chemin des Mésanges poursuivent leur cours. Les travaux devraient être réceptionnés en ce début d'année.
- **Schéma directeur eau et assainissement :** Les conclusions du diagnostic et des études de faisabilités du bureau d'étude ont été produites. Un travail collaboratif avec l'agence de l'eau et les services du département nous permet de lancer les études de conception pour la construction de la nouvelle station d'épuration (nouvelle génération) adaptée à l'augmentation de notre population, par filtres plantés de roseaux.



BÂTIMENTS COMMUNAUX

Salle communale de l'ancienne école :

Trois dossiers ont été menés de front pour remettre au goût du jour et aux normes cette très belle salle communale :

- L'accessibilité aux personnes handicapées, par l'installation d'une plateforme élévatrice
- Des travaux de rénovation énergétique, par le remplacement des menuiseries extérieures, l'isolation thermique de l'enveloppe, la mise en place d'une pompe à chaleur permettant le chauffage et le rafraîchissant de la salle.
- Le rafraîchissement des peintures et la mise aux normes de l'électricité. Les dossiers d'autorisation d'urbanisme et d'accessibilité PMR ont été déposés, la consultation des entreprises sera lancée prochainement.

L'église :

- Outre quelques menus travaux d'électricité, nous avons également réalisé des travaux de réfection du balcon de l'église. Son état de vétusté avancée nécessitait une action rapide par une entreprise spécialisée.
- Les études de conception pour la réfection de la voirie d'accès à l'église sont achevées et la consultation des entreprises sera lancée prochainement. Un pavage en pierre naturelle remplacera bientôt le goudron, action nécessaire pour la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine.

Le foyer communal :

La commission de sécurité a procédé à la visite de sécurité réglementaire du foyer Broche le 20 novembre 2023 et a formulé un avis favorable sans prescription !

Travaux d'extension du foyer :

Les travaux de l'extension du Foyer Broche avancent bien !

Le gros œuvre s'achève et les menuiseries extérieures prennent place. Le temps est venu pour les entreprises de second œuvre d'investir les lieux pour entreprendre les travaux de cloisonnement, peinture, faux plafond, électricité et plomberie.

Ce nouvel espace communal qui vous accueillera dès septembre, vous proposera un espace bibliothèque intégré au réseau des bibliothèques de la CCPU, des postes de télétravail, une aide au numérique, des jeux de société, une programmation d'ateliers de partage de savoir et d'animation, et un foyer pour notre jeunesse.

Le tennis :

Un parvis d'accès aux terrains, devant le club house du club de tennis a été réalisé en béton désactivé.

Espace Briargues :

Le déploiement du passage au LED des bâtiments communaux de la commune se poursuit et s'est traduit, entre autres, par le changement des éclairages énergivores au sein de l'épicerie de l'Espace Briargues ! Le moyen, pour nos chers gérants occupants de bénéficier d'atténuations de charges dans un contexte inflationniste du coût de l'énergie.



VOTRE COMMUNE S'ÉQUIPE D'UN ASPIRATEUR À FEUILLES

Afin de faciliter le travail des agents communaux qui devaient effectuer jusqu'alors cette tâche à la main, la commune a décidé d'investir et de faire l'acquisition d'un aspirateur à feuilles professionnel

ÉCOLE RENTRÉE DES CLASSES

Le lundi 4 septembre a vu l'école se remplir à nouveau de tous nos écoliers et de leur joyeux brouhaha. Cartables, coiffures, habits neufs étaient de mise pour bien commencer l'année.

Les parents et les enfants ont été accueillis chaleureusement par :

- Mme Caroline JEHAN, directrice et enseignante de CM1/CM2
- M. Arnaud MARTINIER, enseignant de CE1/CE2
- Mme Caroline WITOWSKI, enseignante de maternelle et CP

Sans oublier bien sûr Mme Floriane DOBEL-FAURE, AESH, Mme Judith ROUSSEL, ATSEM, ainsi que Mmes Cathy DECLERCQ, Christine ZULBERTY et Anne-Marie AUGÉ, agents de restauration et d'entretien, que les enfants ont rencontrés ou retrouvés avec bonheur.

Le premier trimestre a déjà été très riche en activités de toutes sortes !

IL FAUT DIRE QUE LE THÈME DE L'ANNÉE, LES QUATRE ÉLÉMENTS (EAU, TERRE, AIR, FEU) ET LA BIODIVERSITÉ, SE PRÊTE À DE MULTIPLES TRAVAUX, JEUX ET SORTIES.

Concernant l'eau, les enfants ont peint, dessiné, découpé ou collé d'innombrables poissons sous toutes leurs formes, notamment en s'inspirant des œuvres d'artistes célèbres. Toute l'école est allée visiter le Seaquarium du Grau du Roi.

Au menu : visite de l'aquarium et ateliers de sensibilisation à la fragilité du milieu marin. Les enfants ont pu réfléchir à l'impact de l'activité humaine sur ce milieu magnifique et fragile.

Encadrés par une équipe de médiatrices scientifiques compétentes et captivantes, ils ont profité de chaque instant de cette formidable journée, agrémentée d'un pique-nique et d'une chasse au trésor sur la plage.

Le mot des médiatrices du centre:

«Les océans sont vitaux pour notre survie. Réduisons notre utilisation de plastique au quotidien, choisissons une pêche durable... Chaque geste compte ! Agissons maintenant pour préserver la biodiversité marine, garante de l'équilibre de notre planète.»

De quoi réfléchir ensemble !

Les élèves de maternelle ont pu découvrir un pilier de notre terroir : le moulin à huile. Après avoir participé à la cueillette des olives, ils ont appris tous les secrets de la fabrication de l'huile et ont terminé leur visite par une dégustation. Ils ont ensuite dessiné de magnifiques oliviers et ont réalisé un grand panneau expliquant leur sortie.

Les élèves de CM1 et CM2 ont visité le musée Borias à Uzès pour un projet autour du végétal avec l'artiste Agnès Gomez. Cette visite a été l'occasion d'une belle randonnée. Mme Gomez est ensuite venue à l'école pour élaborer une œuvre avec les enfants, qui a été exposée au musée au mois de décembre.



CONCERNANT LES AUTRES ACTIVITÉS, LES ENFANTS N'ONT PAS ÉTÉ EN RESTE !

L'association des parents d'élèves (APE) a organisé un double Halloween cette année ! Le jour même, une grande chasse aux bonbons a eu lieu dans le quartier de l'école jusqu'aux tennis. Merci à tous les participants et aux riverains qui ont été très généreux !!

À la rentrée, les enfants se sont rassemblés au foyer W. Broche, terrifiement décoré pour l'occasion, afin de partager une après-midi d'ateliers d'Halloween, sans oublier un bon goûter.



Les enfants ont participé à la cérémonie du 11 novembre. Le colonel Aguera l'avait préparée avec eux en travaillant notamment sur le bleuets de France, symbole de la mémoire et de la solidarité envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins.

À l'approche des fêtes, les classes primaires ont assisté à un spectacle à l'Ombrière offert par le Crédit Agricole, tandis que les plus jeunes ont découvert les aventures de Shaun le Mouton au cinéma d'Uzès. L'après-midi avait lieu

le traditionnel goûter de Noël, pendant lequel les enfants ont reçu les cadeaux demandés par l'APE au Père Noël.... Les petits chanceux ont même pu lui serrer la main !

L'année a été clôturée par deux concerts de Noël : le premier à l'espace Briargues avec la chorale Chœur de Vinyles, le second dans la cour de l'école à la veille des vacances. Bravo aux chanteurs et merci beaucoup à Jean-Luc et Sophie qui ont préparé ces moments musicaux avec brio !



CULTURE ET FESTIVITÉS

Un 14 juillet innovant

Dérogeant à la règle, ce 14 juillet 2023 a connu un changement de tradition qui a enchanté les participants. Le traditionnel buffet a en effet été remplacé par un repas servi à table. Les parts de paëlla, de fromage et de desserts ont défilé au rythme du concert des Gispy Catalan jusqu'à tard dans la nuit.

Dans son journal intime Louis XVI n'écrivit qu'un seul mot à la date du 14 juillet 1789 : RIEN. L'explication la plus probable est qu'il parlait des résultats de la chasse. Une anecdote savoureuse pour qui soupçonne le monarque de n'avoir pas eu une capacité hors du commun à saisir le sens de l'histoire.

Le but de l'attaque de la Bastille était en fait de s'emparer des stocks de poudre qu'elle renfermait et les 7 prisonniers libérés furent tous repris et remis en prison peu de temps après. Pour donner du crédit à leur action, les révolutionnaires créèrent même de toutes pièces l'histoire d'une fausse libération : celle du Comte de Lorges, décrit comme un misérable embastillé depuis 30 ans dans les pires conditions, et heureusement sauvé de la tyrannie monarchiste par les sans-culottes...



Ce fut également l'occasion pour l'entrepreneur en bâtiment Pierre-François Palloy de démontrer son sens des affaires. Il comprit très vite le parti qu'il pouvait tirer de la destruction de la forteresse et se mêla le jour J aux révolutionnaires, enrôla des ouvriers et fit les démarches nécessaires pour obtenir moins de 2 jours plus tard le droit d'être en charge de la démolition. La revente des pierres, tout comme l'organisation de visites durant les 2 ans que dura le chantier, lui permit d'accroître considérablement sa fortune.

CULTURE ET FESTIVITÉS

Le marché nocturne

L'histoire des marchés nocturnes remonte à différentes époques et régions du monde, et elle est souvent liée à des traditions locales, à l'évolution des modes de vie et à l'essor du commerce.

Voici une perspective générale sur l'histoire des marchés nocturnes.

En Asie les marchés nocturnes sont profondément enracinés dans la culture asiatique, en particulier à Taiwan et en Chine. Ils remontent à des siècles et ont évolué en réponse aux habitudes de travail des gens. Les travailleurs qui rentraient tard chez eux avaient besoin d'un endroit où faire leurs achats et prendre un repas tardif. Au Moyen Orient, les marchés nocturnes sont souvent associés aux festivités religieuses, aux célébrations communautaires et aux événements saisonniers.

En Europe les marchés nocturnes ont une histoire plus récente. Ils ont souvent émergé comme une réponse aux changements dans les habitudes de consommation et aux préférences des consommateurs. Les marchés nocturnes européens sont spécialisés dans la vente de produits artisanaux, de produits locaux ou de produits alimentaires de qualité. En résumé, l'histoire des marchés nocturnes est diversifiée et reflète les traditions locales, les habitudes de consommation et l'évolution sociale. Ces marchés ont émergé pour répondre aux besoins pratiques des gens, tout en évoluant pour devenir des espaces culturels, sociaux et économiques importants.

Perpétuant cette coutume, la commune de Saint Siffret a accueilli le mercredi 2 août le marché nocturne organisé par le Comité Agricole. Au Parc de la Péran les visiteurs sont venus nombreux. Une quinzaine de stands proposait des produits artisanaux, bijoux, poteries, savons, huiles essentielles ainsi que de la gastronomie locale, crêpes, hamburgers, escargots le tout accompagné de vins et de bières. L'association des parents d'élèves a tenu la buvette et l'ambiance a été assurée par le groupe Back to the dancefloor.



CULTURE ET FESTIVITÉS

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Au parc de la Péran, M. le Maire, et ses adjoints ont accueilli le 28 octobre les nouveaux Saint Siffretois. Une trentaine de participants ont assisté à la présentation de la commune par Dominique Vincent qui a précisé la richesse du village tant au niveau de ses activités et aménagements ainsi que la diversité de ses associations. En insistant également sur l'importance des agents de la commune.

Ensuite Nathalie Fabie, 1^{ère} adjointe, a évoqué le fonctionnement de l'intercommunalité ainsi que les budgets de fonctionnement et d'investissement de la commune, les taxes d'habitation et foncières, la politique de l'eau et de l'assainissement. La fin de son intervention s'est orientée sur les projets et les actions menées par l'équipe municipale : l'extension du foyer William Broche, les actions concernant la sobriété énergétique qui ont permis à la commune de réaliser de substantielles économies et enfin l'avancement du projet de construction du nouveau bassin de décantation. La présentation s'est clôturée par un apéritif où élus et nouveaux arrivants ont longuement échangé.



CULTURE ET FESTIVITÉS

Renouveau pour le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes relance son activité ! Lors d'une assemblée générale le 2 novembre 2023, un nouveau bureau a été élu. Etienne Broche en est le président, Romain Malterre le vice-président, Adeline Debailleux la trésorière, Marie Bonnefond la vice-trésorière, Sébastien Soussi le secrétaire et Mathieu Marsault le vice-secrétaire.

Au programme des réjouissances sont déjà prévues une fête de la bière le 16 mars 2024 et une journée printanière avec animations taurines le 22 juin 2024. Cela se déroulera au foyer W. Broche et nous vous attendons bien sûr nombreux !

D'autres festivités sont en discussion ; nous diffuserons les informations au fur et à mesure.

Vous pouvez déjà noter notre nouveau mail : comitefetesaintsiffret@gmail.com et nous retrouver sur notre page Facebook « Comité des fêtes et d'animation de Saint-Siffret ».

À bientôt pour de beaux moments de partage et de convivialité !





© Sixtine Clément-Teulade

ART & PATRIMOINE - le Bilan en quelques chiffres

Nos partenaires : Le conseil général du Gard, la communauté de communes Pays d'Uzès, le Géant des Beaux-Arts et 30 sponsors que nous remercions vivement.

57 bénévoles du village répartis sur 11 thématiques : Logistique, signalétique, accueil, reportage photo et vidéo, buvette, vernissage et repas bénévoles, communication, catalogue, décoration du village, sponsors, candidatures et coordination artistes.

90 candidatures reçues et 66 artistes professionnels sélectionnés pour l'édition 2023 :

- 11 nationaux (hors Occitanie)
- 55 d'Occitanie
 - » dont 2 région Occitanie (hors Gard)
 - » dont 27 Gardois (hors Pays d'Uzès)
 - » dont 10 du Pays d'Uzès (hors Saint-Siffret)
 - » dont 16 Saint-Siffretois
- Les disciplines artistiques représentées : Peinture 35 - Sculpture 18 - Photographie 3 - Art Plastique 3 - Autres 7.
- 2 balades historiques guidées avec une fréquentation de 180 visiteurs

- 20 lieux de curiosité patrimoniale commentés en 3 langues
- 1 vente aux enchères caritative d'arts organisée par le Rotary Club et retransmis sur Drouot Live au bénéfice du service de pédiatrie du CHU de Nîmes.
- 22 artistes accueillis chez l'habitant : Merci aux habitants du vieux village !

Édition 2024 : 27 et 28 Juillet – Devenez Acteur de l'Art !

Fort de notre succès, nous annonçons avec enthousiasme la prochaine édition du Festival ART & PATRIMOINE qui se tiendra les 27 et 28 juillet 2024. Cependant, pour faire de cet événement une réussite encore plus éclatante, nous lançons un appel vibrant à tous les bénévoles. Que vous ayez 14 ou 78 ans, votre contribution compte et renforce notre cohésion sociale et intergénérationnelle. Ensemble, faisons de l'édition 2024 une célébration encore plus mémorable de l'art et du patrimoine à Saint-Siffret.

Félicitation à l'artiste Saint-Siffretois Raphaël Lenormand qui a obtenu le 2^{ème} prix du public 2023



© Sixtine Clément-Teulade

CULTURE ET FESTIVITÉS

La balade des foodtrucks

Participer à cette balade est une aventure gastronomique amusante et variée. Les participants ont l'occasion de déguster une large gamme de cuisines, allant des plats locaux et traditionnels aux créations innovantes et internationales dans une atmosphère animée et conviviale.

Cette tendance a gagné en popularité dans de nombreuses communes, offrant aux personnes présentes une alternative décontractée et délicieuse aux restaurants traditionnels.

En 2023 cette balade s'est transformée en farandole. En effet, 3 soirées foodtrucks ont enchanté les participants le 20 juillet (ambiance Belge) avec Marine et Elliot, le 10 août (ambiance rock) avec le duo Mississippi, duo de blended guitars, le 17 août avec les Gispy Catalan de Saint Siffret. Chaque soirée étant accompagnée par nos foodtrucks fidèles à nos manifestations -La poissonnerie Clément - La frite Belge - La petite fringale - O vesuvio d'Urso pizza - Le vagabond.....

Une ambiance chaleureuse et conviviale sous les étoiles.



CULTURE ET FESTIVITÉS

Les associations : un forum réussi

Samedi 16 septembre s'est déroulé le forum des associations au foyer W. Broche.

Les visiteurs sont venus nombreux s'informer sur les activités des différentes associations :

- l'EBGU (pétanque) avec de nombreux tournois organisés ;
- Sport et détente qui propose des cours de renforcement musculaire, yoga, gym, zumba ;
- Tous en scène avec de nombreuses activités culturelles, théâtre, musique, art et patrimoine... ;
- Peinture et Arts Plastiques qui dispense des cours tout au long de l'année pour les petits et les grands ;
- Les Amis de l'âge d'or proposant des activités pour les séniors, des balades ,du chant, des activités culinaires ;
- Hip hip hop ;
- Le Tennis club de la pinède, qui présente la nouvelle école de tennis pour les jeunes ;
- L'Association des parents d'élèves a présenté ses actions pour l'école ;
- Le centre équestre le Centaure qui propose des cours d'équitation et d'attelage ainsi que des balades ;
- L'Association de Chasse ;
- Le Club de Bridge qui dispense des cours et organise des tournois.

Ce forum est un événement organisé pour permettre aux associations de présenter leurs activités, de recruter de nouveaux membres et de sensibiliser le public à leurs causes. Il favorise les rencontres, il promeut les activités, il permet de recruter de nouveaux membres. C'est un lien social indispensable à l'épanouissement et au développement de notre tissu associatif qui fait partie de notre richesse communale.



CULTURE ET FESTIVITÉS

Le 11 novembre du souvenir et du recueillement

“Le 11 novembre 1923, cela fait cinq ans déjà que, dans la clairière de Rethondes, le maréchal Foch a apposé sa signature sur la convention d’armistice.

Cinq ans déjà que Clemenceau a présenté l’armistice à la Chambre des députés, saluant l’Alsace et la Lorraine retrouvées, honorant « nos grands morts qui ont fait cette victoire ». Et dans cette heure terrible, à l’appel du carillon des églises et des beffrois, dans le silence des canons qui se sont tus, coulent à travers tout le pays des larmes de soulagement et de fierté”.

Ce message, du ministre des Armées, lu par M. le Maire en présence des nombreux enfants de notre école qui ont égrainé le nom des Saint Siffretois morts pour la France et des participants à cette cérémonie très émouvante a été suivi par une collation qui a permis à tous d’échanger et de participer à cet élan National du souvenir.

Bien que le 11 novembre soit traditionnellement appelé “Armistice Day” dans de nombreux pays, le terme “Remembrance Day” est également utilisé, notamment au Royaume Uni et dans les nations du Commonwealth. Aux Etats Unis il est devenu le Veterans Day, clôturé par un apéritif où élus et nouveaux arrivants ont longuement échangé.



CULTURE ET FESTIVITÉS

Un Troc de plantes automnal réussi

Ce samedi 14 octobre le Troc a réuni les passionnés de plantes. Toujours plus nombreux les aficionados ont procédé à des échanges de boutures et autres bulbes et plantes en pot.

Le Troc de plantes présente de nombreux avantages tant pour les jardiniers que pour l’environnement. Il permet :

- De diversifier son jardin pouvant ainsi favoriser une biodiversité plus riche ;
- De réaliser des économies en présentant une alternative économique à l’achat de nouvelles plantes ;
- De favoriser les échanges entre jardiniers en partageant les connaissances sur la culture et l’entretien des plantes ;
- De contribuer à une utilisation plus durable des ressources naturelles en réduisant la nécessité d’acheter des plantes nouvellement cultivées ;
- De réduire les déchets en évitant que des plantes en excès soient jetées ;
- De contribuer à la préservation de variétés végétales anciennes ou rares.

Rendez-vous au printemps prochain. Prenez soin de vos jardins, qui contribuent au charme de notre beau village.



SÉCURITÉ

Plan communal de sauvegarde de Saint-Siffret

La commune de Saint-Siffret est exposée à certains risques majeurs (incendie, inondation, glissement de terrain, séisme, canicule, grand froid, épidémie, etc.).

Les événements qui se sont déroulés ces dernières années, tant dans notre département que partout en France (inondations, feux de forêts), démontrent l'importance et l'utilité pour notre commune de se doter rapidement d'un Plan Communal de Sauvegarde et ce quel que soit le phénomène ou type d'événement.

Ainsi, conformément au décret n°2022-907 du 20 juin 2022, la commune de Saint-Siffret lance l'élaboration de son Plan Communal de Sauvegarde afin d'assurer l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus.

L'objectif du Plan Communal de Sauvegarde est de mettre en œuvre une organisation prévue à l'avance au niveau communal en cas de survenance d'événements graves afin de sauvegarder des vies humaines, diminuer les dégâts et protéger l'environnement. L'organisation doit coordonner les moyens, services existants pour optimiser la réaction en créant une Cellule de Crise Communale.

Le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) doit également établir :

- L'inventaire des moyens humains « réserve citoyenne » et personnes ressource, ainsi que les matériels disponibles, susceptibles de renforcer les actions de sauvegarde et d'assistance aux personnes sinistrées – **FORMULAIRE 1**
- Le recensement des personnes vulnérables (personnes âgées, isolées, malades et/ou handicapées,...) habitant sur le territoire de la commune, afin de permettre une intervention adaptée en cas de déclenchement d'une alerte liée à un événement majeur – **FORMULAIRE 2**

En cas d'événement majeur, il est important que nous puissions vous alerter dans les plus brefs délais !

A cet effet, la commune met actuellement en place un système d'alerte gratuit via SMS sur téléphone portable et/ou appel téléphonique pour informer les habitants au plus vite.

La fiche de renseignements ci-après vous concerne donc :

- Si vous êtes habitants de Saint-Siffret (maison principale ou secondaire) pour votre inscription sur notre annuaire de crise ;
- Si vous souhaitez rejoindre la « réserve citoyenne » d'intervention en cas de crise majeure ;
- Si vous pouvez aider la commune en mettant vos compétences et / ou du matériel à disposition de la commune en cas de crise majeure ;
- Si vous êtes une personne vulnérable ou si vous en hébergez une.

Aussi, nous vous remercions de bien vouloir renseigner la fiche d'information dédiée et de nous la retourner sous enveloppe cachetée, dûment signée à l'accueil de la Mairie ou par mail à contact@mairiesaintsiffret.fr. Un accusé de réception vous sera adressé.

Nb : Toutes les informations recueillies par ce formulaire sont facultatives. Elles font l'objet d'un traitement informatique uniquement destiné à aider les pouvoirs publics dans la mise en place du dispositif d'alerte à la population du Plan Communal de Sauvegarde et de l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité. Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et liberté », vous disposez de droits d'opposition, d'accès de rectification et de suppression des données vous concernant à tout moment.





FORMULAIRE 1

PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNALE
Commune de Saint-Siffret

FICHE DE D'INFORMATION : POPULATION

IDENTIFICATION DU FOYER (Cochez la case utile)

NOM / Prénom : _____

Nombre de personnes au foyer : _____ dont enfants mineurs : _____ (Ages _____)

Résidence : Principale Secondaire

Adresse : _____

Courriel : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____

Autorisez- vous l'envoi de SMS d'alerte par la Mairie OUI NON

Je souhaite rejoindre la **RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE (RCSC)** pouvant être mobilisée en appui afin de prévenir et gérer les risques majeurs présents sur le territoire de ma commune. (Cochez la case en cas d'affirmation)

NOM Prénom : _____

Courriel : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____

PERSONNE RESSOURCE (cochez la ou les cases utiles)

Capacité d'hébergement Je peux héberger sous mon toit _____ (Nbre) personnes en cas de crise majeure sur la commune

Matériel (ex : motopompe, groupe électrogène, tracteur, matériel de déblaiement)

Précisez : _____

Compétences (ex : brevet de secourisme /AFPS, langues étrangères pratiquées, confection de repas pour ravitailler les sinistrés.....)

NOM / Prénom : _____

Courriel : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____

Précisez vos compétences :

A Saint-Siffret, le

Signature :

FORMULAIRE 2

PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNALE
Commune de Saint-Siffret

REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES
(Formulaire d'inscription)

1) Personne concernée par la demande :

(Un formulaire par personne)

Madame Monsieur

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : ___ / ___ / ___

ADRESSE : _____

TEL. PORTABLE : _____ TEL. FIXE : _____

COURRIEL : _____ @ _____

2) L'inscription est demandée au titre de :

(Cochez la ou les cases utiles)

- Personne de **65 ans et plus**
- Personne de **60 ans et plus reconnue inapte au travail**
- Personne en **situation de handicap**
- Personne **vulnérable isolée**
- Personne **vulnérable sous traitement médical**

3) Personne à prévenir en cas d'urgence :

NOM Prénom : _____

TEL. PORTABLE : _____ TEL. FIXE : _____

LIEN AVEC LA PERSONNE CONCERNÉE PAR LA DEMANDE : _____

4) Coordonnées du (des) service(s) intervenant à domicile :

NOM DU SERVICE : _____ TEL. : _____

NOM DU SERVICE : _____ TEL. : _____

NOM DU SERVICE : _____ TEL. : _____

5) Si vous demandez l'inscription en qualité de tierce personne :

NOM : _____ PRÉNOM : _____

TEL. PORTABLE : _____ TEL. FIXE : _____

DEMANDE EN QUALITE DE : _____

A Saint-Siffret, le _____ Signature : _____



ACTEURS ÉCONOMIQUES

Soutenons nos artisans et commerçants

POUR VOS TRAVAUX :

Atrium Construction

Maçonnerie générale - rénovation
06 28 68 86 61



**FRIGORISTE
FROID
COMMERCIAL
CLIMATISATION**

06 08 42 68 06

G CONSTRUCTION
PEINTURE - DÉCORATION

Sur rendez-vous

30 Chemin de Briargues - 30700 St-Siffret
Mobile 06 03 00 86 07

PRO G

**ECONOMIE DE LA
CONSTRUCTION**

Rénovation, construction, gestion

THIERRY GRÉGOIRE

thierry.gregoire@pro-g-bat.fr

07 68 24 90 56

Espace le Briargues
30700 Saint-Siffret

POUR VOS PAPILLES :



traiteur - organisateur d'événement - catering
☎ 07 86 22 94 07 - ✉ info@papyllestraiteur.fr
🌐 www.papyllestraiteur.fr



Epicerie Espace Briargues

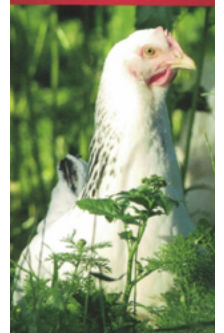
7h - 12h30 / 15h30 - 19h30
Dimanche 7h - 12h30

Imp. des Lauriers Roses - 30700 Saint-Siffret
09 61 31 14 93

DOMAINE
Reynaud
VITICULTEUR SAINT-SIFFRET GARD

**BROCHE
Volailles**

PRODUCTEUR
DE VOLAILLES
depuis 1972 à Saint-Siffret



Route d'Ugès - Ch. d'Aignou
30700 Saint-Siffret
☎ 04 66 22 19 08
☎ 06 20 53 09 02

POUR VOTRE BIEN ÊTRE :



CR Institut
de Castille

Centre de beauté-amincissement

ASSOCIATIONS

Les Amis de l'Âge d'Or

Les Amis de l'Âge d'Or, toujours très actifs, ont su proposer de nouvelles animations pour le plaisir de tous les adhérents, mais aussi de tous les habitants du village, en organisant 2 apéritifs musicaux, une paëlla pour la Fête de la Musique, un thé dansant et le Marché de Noël, apprécié de tous, visiteurs et exposants, qui, très ravis de cette ambiance très cosy que nous leur offrons, seront au rendez-vous de la prochaine édition le 1er décembre 2024.

L'année 2023 a été clôturée, pour les adhérents, par un repas de Noël au restaurant « Les Carrières » à Serviers. L'endroit a été privatisé, permettant à « l'Atelier-Chant Les Cigales » de faire une jolie démonstration dans le style "Cabaret". La bonne humeur était au rendez-vous.....

Nous demandons à toutes et à tous de cocher sur leur calendrier la date du dimanche 4 février 2024, date à laquelle aura lieu le « 5^{ème} Festival de la Soupe ».

Bonnes Fêtes à tous !

La Présidente : **Béatrice COLOMBIER**



ASSOCIATIONS

Entente Bouliste des Garrigues de l'Uzège

Au riche calendrier des activités de l'Entente Bouliste des Garrigues de l'Uzège (EBGU), figurait ce 19 novembre dernier la journée « Movember 2023 », l'occasion de fédérer les énergies de plusieurs associations autour d'un beau projet caritatif de lutte contre les cancers masculins.

Chacun des piliers associatifs de cette journée a décidé d'offrir la totalité de ses bénéfices, soit plus de 2200 euros à une Association qui lutte contre les cancers masculins et participe à leur prévention.

Bravo et un grand merci à tous ces bénévoles qui se sont mobilisés ainsi qu'aux très nombreux participants à cette journée, avec une mention spéciale à celles et ceux qui dès le matin se sont donnés comme mission de « nettoyer la garrigue ».

L'EBGU profite de ces mois d'hiver pour entamer une phase de rénovation de son Clubhouse. Ainsi courant décembre, nos membres ont répondu une nouvelle fois « présent » avec une mention particulière pour Alain Chevalier, Alain Coué et Jean Yves Millian qui ont donné beaucoup de leur temps et mis leurs compétences au service de notre club : installation de mobiliers, mise en eau de la nouvelle cuisine (évier), raccordement de la gazinière, amélioration et sécurisation de la desserte électrique, etc. Un grand merci à eux pour leur générosité et à tous ceux qui ont apporté leur soutien à cette rénovation. Cela nous permettra de vous accueillir dans de meilleures conditions encore en 2024 !

Voici pour finir les prochains rendez-vous à ne pas manquer :

- samedi 13 janvier à 15h00, l'Assemblée Générale de

l'EBGU au Foyer Broche et réouverture des inscriptions pour l'année 2024,

- dimanche 28 janvier à 13h30, concours mensuel pour les adhérents au boulodrome de St-Siffret,

- dimanche 18 février à 13h30, concours mensuel pour les adhérents au Hangar des Vergers à St-Maximin,

- samedi 9 mars à partir de 14h00, au Foyer broche, journée thématique « OZE la pétanque » : concours de boules à la « mêlée-démêlée » ouvert à tous, suivi d'un dîner dansant en soirée, animé par le groupe musical « OZE ».

En attendant de se retrouver, toute l'équipe du bureau de l'EBGU vous souhaite une très belle année 2024 !

Le bureau de l'EBGU

E-mail : ebgu.bureau@gmail.com

www.facebook.com/EntenteBoulisteGarriguesUzege



ASSOCIATIONS

L'association Peinture et Arts plastiques

L'association Peinture et Arts plastiques a ouvert des cours et stages pour 2023-2024. L'activité a lieu au Foyer William Broche, pendant la période scolaire. L'entrée des nouveaux membres peut se faire en cours d'année, les cours sont ouverts aux artistes débutants, confirmés et professionnels :

- **Le cours de peinture à l'huile -adulte** : les lundis après-midi de 14h30 à 17h30.
- **Le cours de dessin Modèle Vivant** : un lundi par mois de 12h45 à 14h15 sous réservation.
- **Les ateliers d'arts plastiques enfants-ados** : bimensuels, le mercredi 14h à 16h.



Manifestations réalisées:

- 09/2023 « Forum des associations » organisé par la mairie
- 02/10/2023 « Portes Ouvertes Huile »
- 18/10/2023 « Portes Ouvertes Aquarelle »



Prévisionnelles du premier semestre 2024 :

- 02/03/2024 « Vide Loisirs Créatifs »
- 02/06/2024 « Salon des Arts de Saint Siffret »
- 20/06/2024 « Repas de l'association et activités »

Catherine Vincent

06 26 58 29 16

partpassociationsaintsiffret@gmail.com

Nouveautés :

- **Cours d'aquarelle et de dessin Multi tech.- adulte** : bimensuels, le mercredi matin de 10h- 12h
- **Stages adultes** : Céramique -Sculpture -Peinture au couteau-Art thérapie-Mosaïque - Bijoux

ASSOCIATIONS

Association Sport et Détente

La rentrée sportive s'est bien passée, nous avons retrouvé nos adhérents avec joie. Quelques changements au niveau des cours puisque c'est Mathias et Guillaume qui assurent en alternance le cours du jeudi matin, Sylvie ayant réduit son activité ; elle anime les cours du mardi matin. Paula de son côté enseigne la zumba et Marie-Lise le yoga.

En octobre s'est tenu le vide grenier au foyer, une nouvelle configuration pour cette manifestation afin de rassembler sur le même lieu : animation, buvette, coin restauration et stands. Nous remercions les bénévoles des différentes associations du village qui « nous ont prêté mains fortes » en cette journée intense, un bel exemple de solidarité !



Cette année nous avons arboré des chapeaux roses pour marquer notre participation à « octobre rose ». Le montant récolté par la petite boîte rose a été transmis à Laetitia Braken présidente des Duchesses d'Uzès.

Nous terminons l'année en organisant notre traditionnel Réveillon de la Saint-Sylvestre.

Nous espérons que les fêtes vous ont réunis avec vos familles et amis.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2024 en attendant de vous retrouver pour des moments sportifs.

Facebook : Sport et Détente Saint-Siffret ; **mail** : sportetdetentesaintsiffret@gmail.com

ASSOCIATIONS

Club de Bridge

Cela fait 9 mois que le club «Bridge Club de Saint Siffret » fonctionne. Ce club qui a pour vocation de faire découvrir le Bridge pour les « nuls » est aujourd'hui en bonne voie car les nuls d'hier sont aujourd'hui capables de jouer de bonnes parties.

Le mercredi à partir de 14h dans la salle de l'association du tennis club vous pouvez venir vous initier au Bridge, discipline nous fait travailler nos cerveaux peut être fatigués par le temps. Le mercredi, pour apprendre et évoluer, nous avons notre président et quelques adhérents qui nous donnent des conseils et nous apprennent les règles élémentaires de ce jeu de façon simple et décontractée.

Le vendredi à partir de 14h on peut jouer ; car plus on joue et plus on progresse. Et surtout ne pensez pas que le Bridge est trop compliqué et qu'il n'est pas fait pour vous car il est accessible à tous ceux qui naturellement aiment les jeux de sociétés. Venez nous rejoindre et pour ceci prenez contact avec :

Président : Jean Paul Raffin - 06 61 38 74 94

Secrétaire : Allain Coué - 06 40 84 00 26

Bonnes Fêtes à tous les lecteurs de la gazette qui reste un élément indispensable à notre village.



ASSOCIATIONS

Choeur de Vinyles

Dimanche 10 décembre, c'est sous un magnifique ciel bleu et dans une douceur presque printanière que les 22 choristes et musiciens de Choeur de Vinyles (Tous en Scène) ont entamé leur Concert de Noël avec un vibrant « Armstrong » à en décrocher la lune ! L'ambiance était très joyeuse et animée ! Les enfants de l'école de Saint-Siffret ont, avec beaucoup d'application et de ferveur, coloré de leur voix les traditionnels chants de Noël : le public, venu nombreux, se souviendra certainement longtemps de « Noël Jazz » et de « Bons baisers de Saint-Siffret » ! Le vin chaud, les douceurs sucrées, préparés par



Nathalie et Patrice, ont comblé les papilles de chacun et apporté toute l'énergie nécessaire pour reprendre à tuer-tête « Lily voulait aller danser », « La musique que j'aime » ou « Emmenez-moi » !!! Le juke-box géant de l'Espace Briar-gues enchaînait les tubes : ça chantait, ça dansait même et ça pétillait de joie et de bonne humeur...

On se donnerait bien rendez-vous au printemps, non ?





ASSOCIATIONS

Tennis club de la Pinède

Projet d'embellissement du club-house.

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 10 novembre 2023, en présence de M. le Maire et de Mme la première adjointe, le comité du club avait inscrit à l'ordre du jour de cette AG, un projet d'installation d'une pergola adossée au club-house. Le but étant de créer un espace de vie abrité face aux courts de tennis pour permettre d'accueillir, aux beaux jours, les adhérents dans un lieu extérieur agréable et convivial.

Les membres présents à l'AG ont voté à l'unanimité en faveur de cette installation, qui sera financée à 70% par les fonds du club et à 30% par une subvention de la ligue d'Occitanie de tennis.

Après avoir obtenu l'accord préalable de la commune et de la ligue, le club a passé la commande pour cette pergola à la société Maître Store basée à Uzès. L'installation est prévue au printemps 2024.

Les trois autres points importants également évoqués lors de cette AG sont :

- Le niveau record du nombre d'adhérents du club qui s'élèvent à 96 dont 78 habitent Saint-Siffret.
- Le nombre d'enfants et jeunes inscrits à l'école de tennis 26 (+6 par rapport à l'année dernière).

- L'élection pour une durée de 2 ans d'un nouveau comité de direction du club, composé des 3 élus sortants : Mme Eliane Cauchie, M. Simon Wakefield, M. Manuel Ramos Das Mercés et de 2 nouveaux élus Mme Françoise Fraisse et M. André Ronze.

Ce nouveau comité a ensuite élu comme secrétaire générale Mme Françoise Fraisse, trésorier M. Simon Wakefield et président M. Manuel Ramos Das Mercés.

Vous avez envie de faire du sport de loisir ou de compétition, tout en profitant d'une ambiance chaleureuse, conviviale et bienveillante ? n'hésitez pas à « frapper à notre porte » nous serons là pour vous accueillir et ensemble nous continuerons d'écrire le futur du Tennis Club de la Pinède.

Bonne et heureuse année 2024

Le comité du club.



ASSOCIATIONS

Tous en Scène

Une activité riche en événements culturels pour clôturer cette année 2023.

Notre association est la consécration d'une initiative solidaire inspirée par des envies de cohésion et d'implication dans la vie de notre village. Nous initiions des événements à succès culturels et artistiques, Festivals d'art (Art&Patrimoine) et créations de catalogues d'art avec des notoriétés grandissantes auprès des experts et des artistes. Ainsi le « Rotary club » et « Drouot » nous ont choisis et rejoints pour une première expérience de vente aux enchères internationales d'art à visée caritative avec un chèque à la clé pour les enfants malades du CHU de Nîmes (Professeur Tran). C'est donc au nom de la noblesse humaniste au sens le plus respectable du terme que la commune de Saint-Siffret et notre association proposent désormais cet événement.

Représentations théâtrales, conférences, ateliers d'échange de connaissances et de savoir-faire etc.)

Cette année 2023 a été riche en activités diverses nouvelles. Citons le club des « Par cœur », une vingtaine de participants échangent des poèmes et récitent ceux-ci

chez des hôtes (qui changent tous les mois). Les premiers « par cœur » ont eu lieu avec un réel bonheur et beaucoup de belles surprises.

Citons « Chœur de Vinyles » qui a rejoint « Tous en scène » cet été et donné une dimension conviviale extraordinaire à nos activités (succès du concert de Noël avec les enfants de l'école par exemple. Plus de 200 participants étaient présents et chantaient ensemble). Citons les pièces de théâtre à succès, ou les concerts (dont deux jeunes étudiants en musique / percussions, natifs de Saint-Siffret ont fait l'admiration des familles). Je pourrais encore citer les nouveautés en termes de Patrimoine avec la création des Espaces Muséographiques Numériques d'Histoire et Patrimoine, ou la création de dizaines de documents filmés, QR codes commentés, les innovations en intelligence artificielle pour sublimer les chefs d'œuvres patrimoniaux.

Voilà donc une année bien remplie.

Bien chaleureusement

Michel Faupel / Responsable
de Tous en scène Saint Siffret
(www.tousenscenenestiffret.com)



SANTÉ

La commune s'engage pour votre santé !

Notre village n'a malheureusement pas été épargné par la pénurie de médecin qui perdure sur le territoire national : un véritable problème de santé public !

Après des démarches infructueuses, passant des petites annonces à un rendez-vous avec le directeur de l'ARS - Claude ROOLS, nous avons eu des moments de doutes et de découragement...

Et avons tenté le tout pour le tout, avec cette idée qui vous a paru peut-être un peu folle, d'une bouteille à la mer, sous la forme de la réalisation d'un film promotionnel.

Nous tenons à remercier les 35 saint-siffretoises et saint-siffretois qui se sont prêtés au jeu et qui ont contribué à ce que notre annonce soit relayée avec engouement sur les réseaux sociaux, la presse écrite et la télévision, bien au-delà de nos frontières et surtout de nos espérances !

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau médecin, le Docteur Alain KIND !

Nous profitons de cette nouvelle édition de la gazette communale pour remercier chaleureusement le Dr Martine Ferré, à qui nous souhaitons un repos bien mérité après ces nombreuses années passées au service de notre commune.

Parallèlement, sachez que nous avons également initié une réflexion globale avec les communes voisines, afin de mener ensemble, à court ou moyen terme, une action commune pour pérenniser l'offre de soin sur nos territoires.

Enfin, l'espace pluridisciplinaire de Briargues va prochainement s'agrandir, avec une extension de 200 m2 du cabinet de kinésithérapie actuel, que nous avons soutenu et accompagné par la vente d'une parcelle attenante. Le Permis de construire a été accordé et sans être chauvine, Saint Siffret aura bientôt le plus grand plateau de kiné de l'Uzège !! Bravo à eux pour ce beau projet.

Il était tout naturel que nous mettions à l'honneur de cette nouvelle édition de la gazette communale, l'équipe des kinésithérapeutes et notre nouveau médecin.

COUP DE PROJECTEUR

Les maîtres de la rééducation et les magiciens de la douleur

Philippe après des études en kinésithérapie à Montpellier, débute sa carrière à Clermont l'Hérault dans un pôle médical tout en parachevant ses études en ostéopathie. Il s'installe à Saint Siffret en 2014 rachetant les parts de son prédécesseur.

Pendant ce temps une jeune femme dénommée Marie poursuit ses études en Kinésithérapie à Gérone en Espagne jusqu'en 2016. Après un passage à l'hôpital d'Uzès Marie intègre l'équipe de Philippe d'abord comme assistante puis en tant qu'associée à partir de 2020. L'équipe s'étoffe avec les arrivées d'Axelle en 2018 puis de Guillaume en 2020, tous deux kinésithérapeutes.

La kinésithérapie est la gym du sérieux, l'ostéopathie est la recherche de l'équilibre du corps.

La kinésithérapie est une discipline médicale qui joue un rôle crucial dans la rééducation physique, la prévention des blessures et la promotion du bien-être. Armés de leurs exercices ciblés et de leurs machines dignes d'une salle de musculation les kinés prennent en charge les troubles musculaires et osseux (entorses, fractures..), gèrent les affections respiratoires, assurent une rééducation neurologique (AVC, sclérose en plaque..). Philippe amateur de sport extrême (parapente, kitesurf) a bien choisi sa vocation !!!

L'ostéopathie est une approche de la médecine alternative qui se concentre sur le traitement et la prévention des troubles musculo-squelettiques et des problèmes de mobilité du corps. L'ostéopathe, c'est le bricoleur du bien-être qui remet en place les pièces dépareillées de votre squelette avec autant de délicatesse qu'un joueur de Mikado. En résumé, l'ostéopathie, c'est le yoga pour les os, où la méditation se fait en silence, mais parfois accompagnée de quelques craquements bien choisis.

En conclusion, être kiné, c'est comme être le super-héros du monde musculaire, le justicier des articulations ! On pourrait dire que les kinés sont les Avengers des tensions musculaires, et les ostéopathes, les Jedi des déséquilibres corporels. Ils manipulent, ajustent et réparent, tout en gardant leur calme olympien face aux crises de douleur de leurs patients. Alors, la prochaine fois que vous avez mal quelque part, n'appellez pas Batman, appelez votre kiné ou ostéo préféré, car eux, ce sont les véritables sauveurs du quotidien, avec une touche d'humour en bonus !>



COUP DE PROJECTEUR

Vocation : médecin

Eh bien..... Nous avons un nouveau médecin dans la place ! C'est comme si la vie nous envoyait un renfort contre les microbes et les bobos. N'en déplaise à Molière, le remplacement de notre médecin, qui prend sa retraite, est une transition importante afin d'assurer la continuité des soins de santé dans notre commune.

La mise en œuvre de notre dynamique de recherche, nous permet aujourd'hui d'accueillir notre nouveau médecin Alain Kind.

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris, Alain s'octroie deux années sabbatiques afin de s'adonner à sa passion : la voile.

En 1977, il installe son cabinet à proximité du Mans. 3 600 patients font confiance à son diagnostic affuté et performant. Parallèlement, il occupe les fonctions de Médecin Chef des Sapeurs-Pompiers du département de la Sarthe ainsi que médecin urgentiste au Samu 72. À cette époque, Alain a mis au point un système d'extraction de victimes permettant d'immobiliser la colonne vertébrale lors d'accidents routiers et autres dans le but d'optimiser et de sécuriser toutes les manipulations. Cette technique étant aujourd'hui répandue dans le monde entier.

En 2003, il devient Médecin Chef de l'Automobile Club de l'Ouest ainsi que médecin auprès de la Fédération Internationale Automobile (FIA). Il est responsable, entre autres, d'organiser les secours sur la piste et la sécurité des spectateurs des 24 heures du Mans ainsi que le Grand Prix de France Moto. À cet effet il assume la responsabilité d'une équipe de 80 personnes : médecins, secouristes, infirmiers.

En 2016, Alain met un terme à son activité auprès de l'Automobile Club de l'Ouest. Puis, en 2023, en visite chez un ami à Uzès il découvre et apprécie notre région et décide de s'installer à Saint Maximin. Mais son atavisme reprenant le dessus. Issu d'une famille de cinq médecins, ses deux parents ayant été anciens Chef de Service à l'Assistance Publique, Alain cède à l'envie de reprendre son stéthoscope. Animé par la passion de la pratique médicale et par son engagement envers les patients, il se sent responsable du maintien de la continuité des soins, convaincu de la nécessité de ne pas laisser de patients sans expertise médicale.

Selon ses dires : "Être médecin ce n'est pas métier mais une vocation, une passion, je n'ai pas l'impression de travailler. Je n'ai pas envie d'arrêter parce que j'aime cela".

Grand bien nous fasse.

Et ce n'est pas Argan, dans le malade imaginaire de Molière qui nous contredira : "Je vous demande si vous avez quelquefois pensé à la grande responsabilité des médecins, et si vous avez réfléchi à la charge qu'il y a d'être la cause de la vie et de la mort des hommes".

Bienvenue Docteur dans notre belle commune qui vous accueille à bras ouverts.



ACTEURS DE SANTE A SAINT SIFFRET

▶ **M. ATTIGUI Abdelkader : Ostéopathe**

Chemin des Aires St Siffret
06 23 81 50 99

▶ **Dr KIND Alain**

Espace Briargues
04 66 58 93 63 (Uniquement sur Rdv)

▶ **Mme MELANO.COSTAMAGNA : Orthophoniste**

Chemin des planes St Siffret
04 66 74 24 75

▶ **M. LAFFAYE Guillaume : Naturopathe**

Impasse de la Blavette St Siffret
06 45 73 76 24

▶ **Cabinet d'infirmières**

Espace Briargues St Siffret
06 49 75 58 18

▶ **Cabinet kinésithérapie et ostéopathie**

Espace Briargues St Siffret
04 66 22 39 30

ACTEURS ÉCONOMIQUES

Soutenons nos artisans et commerçants (suite)

POUR LE PLAISIR :



L'ATELIER D'EN HAUT
Armel BARBERO
Chemin des Aires
06 34 21 20 24
armelle.barbero@hotmail.fr

POUR VOTRE COMMUNICATION :



SICTOMU

Sacs jaunes

TOUS LES EMBALLAGES VONT DANS LA POUBELLE JAUNE

COLONNE | SAC JAUNE

les bouteilles et flacons en plastique

les emballages métalliques

les emballages en carton et briques alimentaires

les pots, barquettes et films en plastique

ET MES AUTRES DÉCHETS ?

COLONNE BLEUE
Tous les papiers : cahiers, catalogues, tickets de caisse, de transport, enveloppes ...

COLONNE VERTE
Tous les emballages en verre : bouteilles, pots, bocaux et flacons.

Depuis le 1^{er} janvier 2024

COMPOSTEUR
Les biodéchets : déchets alimentaires (restes de repas, épluchures de fruits et légumes ...) et les petits déchets de jardin.

NOUVELLE CONSIGNE

BAC DE RESTE
En sac fermé : les déchets d'hygiène à usage unique (mouchoirs, lingettes...) ; les petits objets en plastique (stylo, rasoir, brosse à dents) ; la vaisselle cassée ...

DÉCHÈTERIE
Les gros cartons, les meubles, les gravats, le bois, la ferraille, l'électroménager, les végétaux, les déchets dangereux ...

Une question sur la collecte, le tri et le traitement de vos déchets ?
04 66 22 13 70 ou **www.sictomu.fr**

Téléchargez votre calendrier de collecte 2024 en scannant le QR Code ci-contre.



BON À SAVOIR

Bien vivre ensemble : le bruit, c'est modérément et pas à n'importe quelle heure !

Petite piqure de rappel concernant quelques règles édictées par l'arrêté préfectoral n°2008-193-7 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.

L'utilisation, pour des travaux de bricolage et de jardinage, des appareils à moteur est autorisée aux horaires suivants :

- de 8h30 à 19h30, les jours ouvrés,
- de 9h à 12 h et de 15h à 19 h, les samedis,
- de 10h à 12h, les dimanches et jours fériés.

Pour rappel, tout désagrément subi à cause de son voisin, qu'il soit particulier ou professionnel, peut être constitutif d'un trouble de voisinage.

En période estivale notamment, ces troubles augmentent, en particulier les nuisances sonores : bruits d'animaux, at-troupements, soirées ou veillées tardives dans le jardin...

Pour le bien-être de tous, merci de respecter ces règles de bon voisinage.

BON À SAVOIR

Agir au quotidien pour une gestion responsable de l'eau

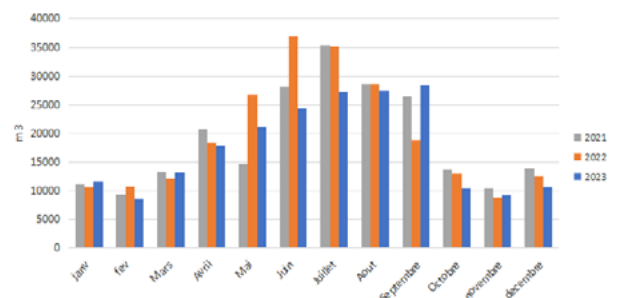
Face aux fréquentes périodes de sécheresse qui impactent notre région, il devient impératif d'adapter la gestion de l'eau au sein de notre charmante commune, Saint-Siffret, pour faire face à cette raréfaction croissante. Cette problématique s'inscrit dans un contexte climatique global marqué par des changements significatifs, incitant chacun à contribuer à la préservation de notre ressource en eau potable.

Réduire la consommation moyenne d'eau de nos foyers revêt une importance capitale en termes de préservation de la ressource en eau potable et de protection de l'environnement. La rareté croissante de cette ressource rend impératif l'arrêt du gaspillage. De plus, diminuer la consommation domestique d'eau potable permet de faire des économies et ainsi d'améliorer notre pouvoir d'achat. Adopter des habitudes écoresponsables au quotidien constitue donc à la fois un geste citoyen envers la collectivité, une action en faveur de l'environnement, et une source d'économie pour chacun.

Afin d'optimiser la gestion de l'eau, nous vous encourageons à adopter des gestes simples et écologiques :

- Privilégiez la récupération de l'eau de pluie. Cette pratique offre une solution intéressante pour diminuer la consommation moyenne d'eau des foyers. L'eau de pluie peut être utilisée à divers usages ne nécessitant pas une eau potable, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison, tels que l'arrosage du jardin, le nettoyage des véhicules, des surfaces extérieures, ainsi que l'alimentation des chasses d'eau.
- Identifiez et réparez les fuites d'eau. Vérifiez l'absence de fuites dans votre maison et jardin en fermant tous les robinets et en évitant l'utilisation des machines pendant une nuit complète. Si l'index de votre compteur d'eau a augmenté le matin, cela indique une fuite à réparer.

Volume des consommations d'eau



- Adoptez des habitudes économes au quotidien. Des gestes simples comme réduire le temps passé sous la douche, couper l'eau pendant le savonnage, fermer le robinet en se brossant les dents contribuent significativement à des économies d'eau substantielles. En cuisine, optez pour le lave-vaisselle, plus économe que le lavage à la main.
- Investir dans des équipements plus économes et des dispositifs de réduction des débits est également crucial pour réduire la consommation moyenne d'eau des ménages. Les appareils modernes, tels que les machines à laver et lave-vaisselles, utilisent beaucoup moins d'eau que leurs prédécesseurs. De plus, l'installation de dispositifs réduisant les débits au niveau des robinets et des douches peut contribuer significativement à la préservation de l'eau potable.

Il est essentiel de souligner que, face à la raréfaction prévue de notre ressource en eau, des initiatives individuelles et collectives sont impératives. En adaptant nos comportements et en mettant en place des solutions concrètes, nous contribuerons tous à préserver cette ressource vitale pour notre communauté. Cet appel s'inscrit dans la continuité de notre engagement envers un environnement durable et la qualité de vie de tous les habitants de Saint-Siffret.

BON À SAVOIR

Mobilité douce, un enjeu environnemental majeur

La transition écologique, ancrée dans la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV), est au cœur des préoccupations de la France. La Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) est le guide visant à façonner une économie durable. Avec des objectifs clairs jusqu'en 2050, elle aspire à la neutralité carbone et à une empreinte carbone individuelle de 2 tonnes d'équivalent CO2 par an. Dans cette perspective, la mobilité douce émerge comme une réponse cruciale aux enjeux environnementaux, économiques et liés à la qualité de vie.

LA MOBILITÉ DOUCE, UNE SOLUTION ENVIRONNEMENTALE :

Entre la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la nécessité de rationaliser les dépenses et l'optimisation du temps de trajet, agir dès aujourd'hui s'avère impératif pour préserver l'avenir de notre planète. Un éventail d'options, du vélo à la marche en passant par les transports en commun et les trottinettes électriques, s'offre désormais à tous.

LE SCHÉMA DE MOBILITÉ DURABLE DU PAYS D'UZÈS :

La communauté de communes Pays d'Uzès, en collaboration avec ses communes membres, a élaboré un Schéma de Mobilité Durable. Ce document-cadre vise à repenser les modes de déplacement sur son territoire, avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre comme axe majeur, contribuant ainsi à améliorer le bilan carbone du Pays d'Uzès.

LE PROGRAMME D'ACTION PLURIANNUEL : VERS UNE MOBILITÉ PLUS RESPONSABLE EN PAYS D'UZES

• La marche à pied :

La marche à pied, alternative douce à la voiture pour les trajets courts, n'est pas seulement bénéfique pour l'environnement, mais également pour la santé. Adopter cette pratique quotidienne peut réduire le risque de maladies cardiovasculaires. Une résolution à envisager dès le début de cette année pour diminuer notre empreinte carbone tout en améliorant notre bien-être.

• Le vélo – Location de vélos électriques « CCPU » :

Pour encourager une mobilité douce, la CCPU propose depuis le 1er octobre un service de location de vélos et de vélos cargos à assistance électrique :

- » Il vous est dès à présent possible de réserver un vélo à assistance électrique sur le site internet dédié en utilisant le formulaire en ligne, sans engagement requis. Cette offre de location, convenant parfaitement aux déplacements quotidiens, s'étend sur une période allant d'1 à 3 mois.
Une fois votre réservation enregistrée, vous recevrez une confirmation par SMS. Dès qu'un vélo sera disponible, les services de la CCPU entreront en communication avec vous pour planifier un rendez-vous. Lors de cette rencontre, après la signature d'un contrat, vous recevrez le vélo ainsi que tous ses équipements.
À la fin de la période de location, il vous suffira de restituer le vélo et les équipements fournis.
- » Le tarif de location est de 45 € par mois pour les vélos, soit seulement 1,5 € par jour.
65 € par mois pour les vélos cargo.
Plus d'information sur : Vélo - Mobilité CC Pays d'Uzès (ccpaysduzes.fr)

• Les « BUS CCPU » à la demande :

La mise en place des «BUS CCPU» offre une solution flexible pour optimiser les déplacements en transport en commun :

- » Le fonctionnement des « bus CCPU » est simple et pratique : pour bénéficier de ce service, il vous suffit de réserver votre trajet par téléphone au 0 805 608 100 , au plus tard la veille à 16h. Un chauffeur se rend alors au point d'arrêt désigné pour accueillir le demandeur. L'itinéraire du bus est ensuite planifié en fonction des réservations enregistrées par les utilisateurs.
- » Les « bus CCPU » propose une formule accessible à tous : quel que soit le trajet effectué, le prix reste fixe à 1,5€. Ce montant couvre également toutes les correspondances possibles avec les lignes régulières LIO.

Plus d'information sur : Bus - Mobilité CC Pays d'Uzès (ccpaysduzes.fr)





2023-2028 VERS UNE MOBILITÉ DURABLE

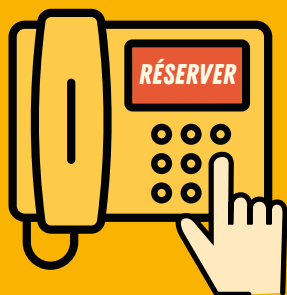


FLASHEZ-MOI
POUR ACCÉDER AU PORTAIL
MOBILITÉ DU PAYS D'UZÈS



LIGNES DE BUS CCPU

À plus
dans le



Réservation au
0 805 608 100
la veille avant 16h

LA CAPELLE ET MASMOLÈNE / UZÈS LR3

ALLER	Point d'arrêt	Me	Me	S
LA CAPELLE MASMOLÈNE	La Capelle - Eglise	08:50	14:00	08:50
	Masmolène	08:54	14:04	08:54
FLAUX	Mairie	09:00	14:10	09:00
	Les Auvis	09:02	14:12	09:02
S^T SIFFRET	Carref D4/ D 305	09:10	14:20	09:10
	Mairie	09:11	14:21	09:11
	Ecole	09:12	14:22	09:12
	Foyer	09:14	14:24	09:14
S^T MAXIMIN	Ecole	09:20	14:30	09:20
UZÈS	Pont de Charettes	09:23	14:33	09:23
	Esplanade	09:30	14:40	-
	Skate Park	-	-	09:30

RETOUR	Point d'arrêt	Me	Me	S
UZÈS	Esplanade	11:30	18:30	-
	Skate Park	-	-	11:30
	Pont de Charettes	11:37	18:37	11:37
S^T MAXIMIN	Ecole	11:40	18:40	11:40
S^T SIFFRET	Foyer	11:46	18:46	11:46
	Ecole	11:48	18:48	11:48
	Mairie	11:49	18:49	11:49
	Carref D4/ D 305	11:50	18:50	11:50
FLAUX	Les Auvis	11:58	18:58	11:58
	Mairie	12:00	19:00	12:00
LA CAPELLE MASMOLÈNE	Masmolène	12:10	19:10	12:10
	La Capelle - Eglise	12:14	19:14	12:14

Quel que soit le trajet effectué,
le prix reste fixe à 1,5€.

Me : Mercredi / **S** : Samedi



BON À SAVOIR

Les bons plans 100% Occitanie



Rejoignez le réseau de partenaires Bons Plans de la Carte Jeune Région Occitanie.

Depuis le 1er septembre 2022, la Région Occitanie a ouvert un portail de dépôt d'offres «les bons plans 100% Occitanie» à l'attention des 230 000 jeunes inscrits au dispositif Carte Jeune Région dans les domaines du sport, de la culture, du tourisme, de l'éducation, de l'orientation et de la santé et toute compétence régionale se rapportant à la vie quotidienne des jeunes.

Ce portail est ouvert à tous les acteurs du territoire pour valoriser des offres attractives auprès de notre jeunesse et relayer vos événements.

À noter que pour « les bons plans 100% Occitanie », il n'y a pas de versement d'aide de la part de la Région ni au jeune, ni au partenaire qui dépose une offre. Le rôle de la plateforme Carte Jeune Région consiste à mettre en relation des offres avec un public de 230 000 jeunes.

COMMENT FAIRE ? C'EST TRÈS SIMPLE :

1. Vous créez un compte sur l'espace partenaire Carte Jeune Région.
2. Vous pouvez ensuite déposer une offre ou des offres car il n'y a pas de limitation.
3. La Région contrôle la validité de votre offre selon les critères votés. Si votre offre ne respecte pas ces critères, elle sera refusée par la Région et vous recevrez un mail d'information mentionnant le motif du refus.
4. Dès validation de votre offre par la Région, les jeunes peuvent la consulter dans leur espace personnel et elle sera intégrée dans une newsletter hebdomadaire envoyée par mail.

QU'EST-CE QU'UN BON PLAN ?

C'est très large, il s'agit d'un bien, d'un service ou un événement proposé à titre gratuit ou avec un avantage tarifaire par rapport au prix appliqué au grand public.

Pourront être validées par la Région les offres répondant aux critères suivants :

- Être adapté à un public jeune incluant des mineurs (bénéficiaires âgés de 15 à 20 ans).
- S'inscrire dans les champs de compétences d'une collectivité régionale (en l'espèce la culture, le sport, le tourisme, l'éducation, l'orientation et la santé et toute compétence régionale se rapportant à la vie quotidienne des jeunes).
- S'exercer exclusivement sur le territoire régional d'Occitanie.
- Les offres donnant lieu à des bons plans en ligne sont par ailleurs éligibles dans la mesure où elles s'appliquent à des jeunes scolarisé.e.s en Occitanie conformément à l'article 1 du présent règlement.
- Ne pas bénéficier d'un financement direct de la part de la Région en lien avec l'offre référencée.
- Proposer une remise tarifaire au public Carte Jeune ou lui faire bénéficier d'une offre gratuite.

CONTACT

Adresse mail : cartejeune@laregion.fr
Tél : 05 61 39 63 68



LE VILLAGE

Au coeur de l'histoire

4^{ème} épisode

Suite du feuilleton de l'histoire de Saint Siffret et de ses environs.

« Des temps Géologiques au temps des hommes »...

Dans les numéros précédents de la Gazette nous avons évoqué les temps géologiques et planté notre décor environnemental, puis nous avons évoqué l'arrivée des premiers hommes en Uzège et présenté les premiers habitats et grottes les plus remarquables occupés autour de Saint Siffret par nos ancêtres vers 50 000 ans jusqu'à notre ère.

Le Gard Protohistorique, période de transition entre la préhistoire et l'histoire avec un grand H (du 3^{ème} au 1^{er} Millénaire avant J.-C ; fin du néolithique) est particulièrement riche et le Conservateur du Patrimoine, Dominic Goury rassemble les documents disponibles et étudie ce passé.

Les modes de vie de cette époque sont bien compris aujourd'hui et le travail du bois, de l'osier, du métal ; petits outils en fer et la production de céramiques était déjà important (Les archéologues ont retrouvé des vases incisés dans la grotte suspendue de Collias toute proche de chez nous) puis dans les habitats de l'âge de fer vers -675 environ en Uzège.

Les figures ci après : Collias, Restitution : dessin d'une habitation probable du début de l'âge de fer et d'une belle céramique ciselée (vers - 675 environ) Avec la permission de Gard Patrimoine. et représentation d'une femme d' époque. Aujourd'hui , le mythe des faibles femmes s'écroule petit à petit, notamment depuis que, grâce à l'ADN, on peut déterminer le genre des ossements retrouvés. C'est ainsi que le guerrier viking de Birka, dont on a découvert le squelette en 1878 en Suède, entouré d'armes, était en fait une guerrière...

La suite de notre feuilleton évoquera les conquêtes romaines et la modification très en profondeur de notre société Gauloise et Celtique jusqu'à la disparition de celle-ci. Nous présenterons une belle surprise patrimoniale de saint Siffret.

Michel FAUPEL,
responsable de
l'association
culturelle
« Tous en scène
Saint Siffret »



LES BONS MOTS DE MICHEL

- ▶ Ce n'est pas parce qu'il pleut qu'il faut agir avec précipitation
- ▶ Je n'ai pas besoin de l'estime de ceux qui n'ont pas la mienne

- ▶ Pourvu que le temps des oeufs dure
- ▶ Le rot est motif de renvoi
- ▶ Les caïds de Marseille ne sont pas des manchots. C'est un peu la terre à délits là-bas

Michel Fournier



SECRET DE CUISINE

La Daube provençale

La daube est une recette originaire de Provence composée de bœuf mariné dans du vin rouge, de carottes et d'aromates. Originellement cuite dans une daubière, récipient en terre cuite munie d'un couvercle permettant une cuisson à l'étouffée, la daube est un plat traditionnel et emblématique de cette région qui se transmet de génération en génération. Vous trouverez ici toutes les clés pour percer les secrets de cette recette d'ordinaire jalousement gardée.

INGRÉDIENTS pour 6 personnes :

1 bouteille de vin rouge du Pays d'Uzès - 1.5 cuillère c. à s. d'huile d'olive - 1orange -poivre et sel- 1 bouquet de thym
- 1.5 feuille de laurier - 1 carotte - 1 oignon - 1.5 kg de boeuf à daube maigre type paleron coupé en gros morceau - 1.5 gousse d'ail - 225 g d'olives noires dénoyautées
- 1.5 cuillère c.à s. de coulis de tomate

INSTRUCTIONS

Dans un saladier, mettre la viande, l'oignon et la carotte finement coupés, l'ail épluché, le thym et le laurier, le poivre et le zeste d'orange coupé.

Verser le vin et laisser macérer de 12 à 24h au frais. Le lendemain, égoutter la viande et la faire revenir dans une sauteuse, dans l'huile très chaude, morceau après morceau, la déposer dans une cocotte-minute.

Porter ensuite la marinade et ses ingrédients à ébullition dans la sauteuse ayant servi pour la viande pendant 5 mn.



Verser sur la viande, saler (mais pas trop car on va ajouter des olives en fin de cuisson), ajouter la sauce tomate.

Fermer la cocotte-minute et laisser cuire 1h30 à partir de la rotation de la soupape qui doit tourner à vitesse lente (le feu ne doit pas être trop vif pour éviter que la viande n'attache au fond).

La daube sera meilleure réchauffée, on peut donc la préparer 1 à 2 jours avant et la conserver au frigo.

L'opposition

**Chères Saint-Siffrétoises,
Chers Saint-Siffrétois,**

Pour cette nouvelle année, nous faisons le vœu qu'elle voit des améliorations afin de faire grandir la démocratie au sein de notre village :

Que les conseils municipaux ne soient pas une simple chambre d'enregistrement mais bien un lieu d'échanges.

Que les idées et les demandes de nos administrés soient entendues et prises en compte.

Que tous les élus soient impliqués dans les projets communaux, tous invités aux différentes manifestations, et ce, afin que l'unité républicaine soit représentée.

Nous avons été élus pour faire entendre la voix de nos concitoyens,

défendre leur qualité de vie au sein de notre commune, œuvrer pour le bien de notre village et de ses habitants.

Nous restons engagés, à l'écoute et attentifs. Notre motivation perdure, malgré la mise à l'écart systématique et l'ambiance malsaine au sein du conseil municipal.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette année 2024 !

Qu'elle vous réserve de beaux moments en famille, entre amis ou bien au sein des différentes associations du village.

Prenez soin de vous et des vôtres. Belle et heureuse année !

Nathalie Rayssiguier,
Beatrice Colombier,
André Sauton

Naissances

JULIAN – ZAMMIT Romane
SILHOL Charlie
GARDES Alicia
KALLOUA Sofiane
SAN ISIDORO Anna

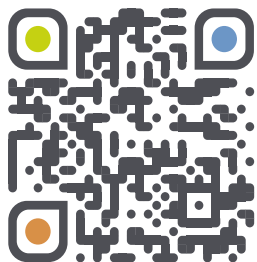
Ils nous ont quitté

BONAMY Claude ; CATOIRE Albert ;
FRAMENT Paul ; CHAZEL Ginette ;
DUCLOS Philippe ; PANSIER Marie
-Thérèse ; GUYOT VEUVE BOYER
Danièle ; BECKS Antonius ; RANERA
Raphaël ; RENAUD Bernard

Ils se sont dit oui

ULHIR Dominik et OHRESSER
Amélie ; GUILLEMINOT Yvan et
DUCATEL Marie-Thérèse ; FRONT
Clément et CHARLON Aline ;
GAUTIER Florian et GAUTHIER
Rebecca ; JOUHAUD PAUL ET
BÉNÉT Sophie ; SPRIET François et
POSADA DEL RIO Rosa-Maria

ADRESSES ET NUMÉROS UTILES



HORAIRES MAIRIE

Les bureaux sont ouverts au public les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 14h à 17h et le mercredi matin de 8 h à 12 h.

Service Urbanisme :
les lundis, jeudis et vendredis
de 14h à 17h

Site internet de la Mairie :
<https://mairiesaintsiffret.fr/>

Pour toute information, vous pouvez nous contacter directement par :

Téléphone : 04 66 22 20 64

Email : contact@mairiesaintsiffret.fr

NUMÉROS D'URGENCE

Communauté de Communes Pays d'Uzès
04 66 03 09 00

Urgences médicales : 15

Pompiers : 18 ou 112

Centre anti-poison (situé à Marseille)
04 91 75 25 25

Violences Femmes Info : 3919

Gendarmerie : 04 66 22 54 66

EDF sécurité dépannage : 0810 333 030

GDF intervention d'urgence ou odeur de gaz :
0810 433 030

Hébergement d'urgence : 07 83 34 80 62
(avant 18h – ouvert à partir 2 novembre)

Lieu accueil : rue Bourançon à Uzès



S.I.C.T.O.M.U

Collecte et traitement des ordures ménagères : 04 66 22 13 70

Déchetterie d'Uzès :
Du lundi au dimanche
04 66 22 32 70

Déchetterie de Vallabrix :
Mardi, mercredi, vendredi et
samedi
04 66 22 89 32

Jour de collecte le mardi

© 2024 Mairie de Saint-Siffret - Tous droits réservés

Directeur de publication : Dominique Vincent

Responsable communication : Olivier Law

Conception : AICO - Graphisme : Studio Ekodesign

Crédits photos : Mairie de Saint-Siffret, Unsplash,

Christian Rusica - Imprimerie : Top Office